

Nouvelles recherches archéologiques dans le port de Lepcis Magna

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 138e année, N. 4, 1994. pp. 991-1006.

Citer ce document / Cite this document :

Laronde André. Nouvelles recherches archéologiques dans le port de Lepcis Magna. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 138e année, N. 4, 1994. pp. 991-1006.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1994_num_138_4_15429

COMMUNICATION

NOUVELLES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE PORT DE LEPCIS MAGNA, PAR M. ANDRÉ LARONDE

Il y a six ans, lorsque j'ai eu l'honneur de présenter devant l'Académie les premiers résultats des travaux entrepris par la Mission archéologique française dans le port de Lepcis Magna¹, j'avais cherché à mettre en évidence deux apports de nos recherches. D'une part, le port sévérien ne se limite pas au bassin fermé dont les quais ont été autrefois étudiés par la Mission archéologique italienne ; il existait un avant-port délimité du côté est par un môle aujourd'hui submergé et qui protégeait aussi une aire dallée située à l'est du môle oriental ; cette aire constituait un aménagement portuaire subsidiaire. D'autre part, l'inclusion du bassin fermé du port dans le périmètre défensif de la ville byzantine du VI^e siècle montrait que ce bassin gardait de l'importance alors même qu'il était ensablé, et de premières observations montraient que des constructions s'étaient alors installées dans le bassin, sans qu'il ait été à l'époque possible de développer ces indices (fig. 1). Aujourd'hui, je puis apporter des éléments nouveaux qui résultent de la poursuite des travaux de la Mission archéologique française², dans le bassin ensablé du port sévérien, mais aussi à

1. André Laronde, « Le port de Lepcis Magna », *CRAI*, 1988, p. 337-353.

2. Les campagnes annuelles ont eu lieu sous la conduite d'André Laronde, chef de mission, avec la participation de Jacques Alexandropoulos, Henri Bernard-Maugiron, Hervé Danesi, Dominique Denoix, Claire Dietrich, Raymond Dougoud, Daniel Haas, Gilbert Hallier, Albert Illouze, Thierry Joly, Luc Long, Jean-François Maréchal, Pierre Mille, Mireille Musso, Eric Pessarelli, Jean Piton, Philippe Rigaud, Jean-Marie Blas de Roblès, David Roussy, Claude Sintès ; Michèle Pellet était intendante de la mission. La ville d'Arles a bien voulu continuer à détacher M. Claude Sintès et nous l'en remercions. Le Département des Antiquités de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste n'a cessé d'apporter une aide amicale et efficace, et notre gratitude va vers le D' Ali el-Khadoury, Président des Antiquités, Hadj Omar el-Mahjoub, Conseiller des Antiquités à Leptis Magna, Hadj Mohamed Shtoui, Contrôleur des Antiquités de Leptis Magna, M. Mohamed Chakchouki, Inspecteur des Antiquités chargé des relations avec les missions, M. Mohamed Fakroun, Inspecteur des Antiquités. Son Exc. M. Pierre Blouin et Son Exc. M. Jacques Rouquette, successivement Ambassadeurs de France à Tripoli, ne nous ont pas marchandé leur appui et nous les remercions ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs. A Paris, M. Yves-Édouard Saint-Geours et M. Michel Jolivet, Sous-Directeurs des Sciences Sociales, Humaines et de l'Archéologie à la DGRCSST du Ministère des Affaires Étrangères, nous ont apporté un appui dont nous leurs sommes reconnaissant. La Compagnie Air France a consenti des avantages à la Mission, et nous en savons gré à ses Directeurs en Tunisie.

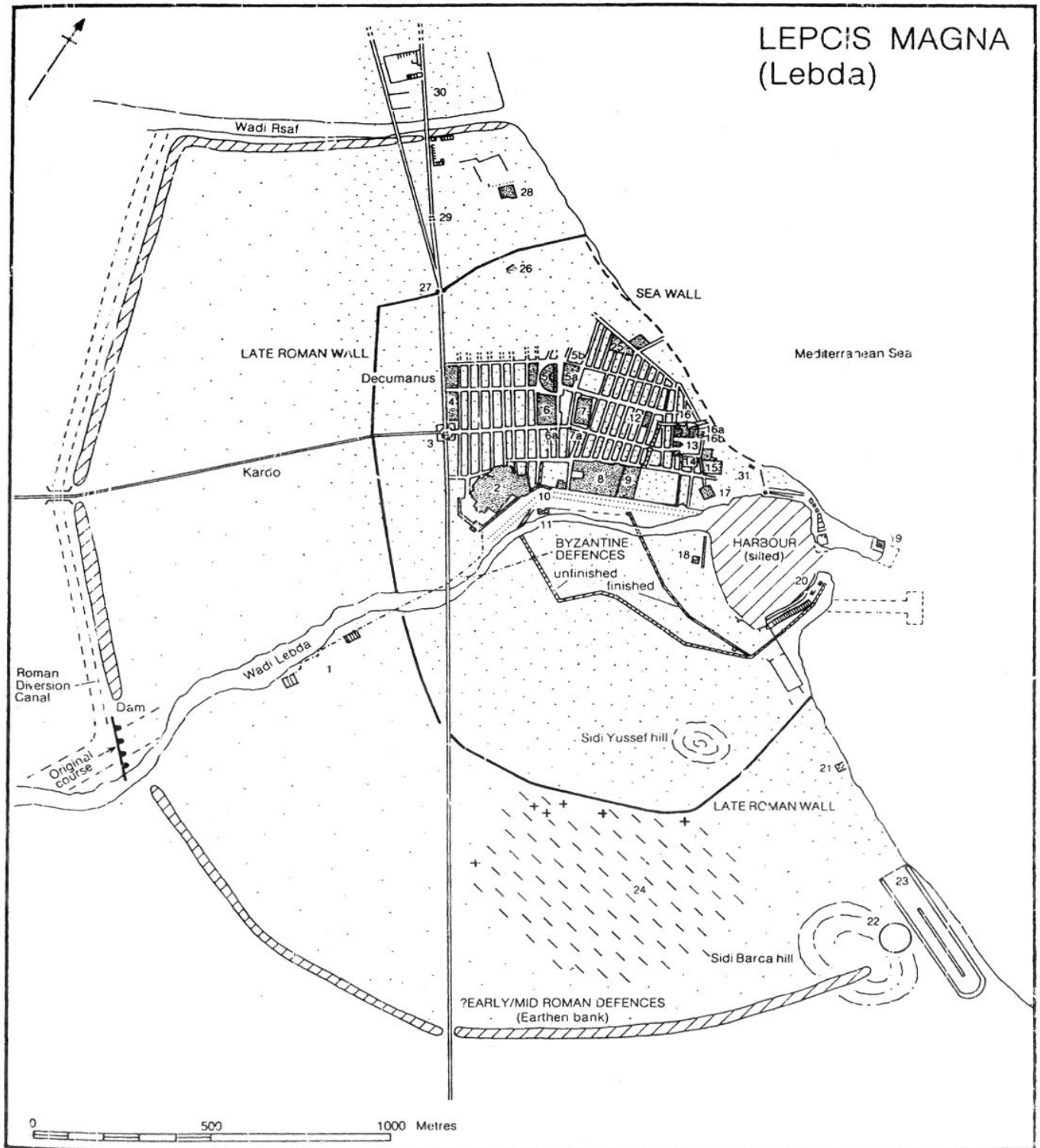


FIG. 1. — Plan de Leptis Magna, d'après D. Mattingly, *Tripolitania*, Londres, 1995, p. 117.

l'est du môle oriental, dans une zone négligée jusqu'ici par la recherche.

L'élément central du site est représenté par le môle oriental avec ses magasins. C'est une puissante construction qui mesure 250 m de long sur 32 m de large en moyenne. La hauteur totale du quai varie entre 3,15 m et 5,05 m au-dessus du niveau de la mer en allant du sud vers le nord, en raison de la présence d'un ensellement dans l'angle sud-est du port. Ce quai sert de soubassement en son centre à un long portique de 140 m environ qui sert de façade à des magasins constitués par 17 pièces rectangulaires et, au sud, à une pièce trapézoïdale. Si les travaux du regretté R. Bartoccini³ font bien ressortir la conception générale de cet ambitieux ensemble, G. Hallier a pu montrer que, dans le détail, les tâtonnements furent multiples, d'échelle trop faible pour répondre à la volonté de l'auteur du projet : du côté de la mer, à l'est, on observe de minuscules brisures et des inflexions dans les alignements ; sur le bassin fermé, à l'ouest, la bordure de la plate-forme dénote un tracé sinueux à ressauts.

Mais surtout, c'est le mérite de G. Hallier d'avoir reconnu un changement net dans le projet en cours de réalisation. En effet, le chantier de pierre de taille a été interrompu brutalement ; sur la face est de la construction, le puissant mur à crépis en grand appareil fut abandonné aux niveaux en escalier qu'il avait atteint. La construction des magasins fut poursuivie en réduisant la longueur et la largeur initialement prévues. Le mode de construction désormais visible est celui du *caementicium* à parement de petit appareil et décor systématique de joints plats de mortier, avec une armature de traverses et de longrins de bois de fort équarrissage. Ce procédé destiné à renforcer les murs eut en fait pour résultat de les affaiblir et se révéla inutile et coûteux à la fois. De plus, il dut y avoir des infiltrations entre le mur en grand appareil et le mur de fond des magasins, ce qui entraîna l'aménagement de solins au mortier hydraulique (fig. 2). C'est sur ce mur en grand appareil et sur le mur de fond des magasins que devait s'établir le rempart byzantin⁴. La ligne de fondation de celui-ci indique le niveau supérieur des décombres des magasins ; ce niveau atteint par endroits 3,60 m au-dessus du sol en tuileaux des magasins.

Le mur byzantin se poursuit au delà des magasins en direction du sud et il s'éloigne alors sensiblement du quai du bassin fermé du port, qui oblique quant à lui en direction de l'ouest. Ce fait,

3. Renato Bartoccini, *Il porto romano di Leptis Magna*, Rome (Boll. Centro Studi per la storia dell'architettura, n. 13, suppl. al 1958), 1958, 223 p. et 14 p. de résumé en arabe.

4. Renato Bartoccini, « Il recinto giustiniano di Leptis Magna », *Rivista della Tripolitania*, 2, 1925-26, p. 63-73.



FIG. 2. — Le mur de fond des magasins du môle oriental ;
vue prise du sud avec le contact des deux appareils
et les solins de mortier hydraulique (photo A. Laronde).

bien observé, ne laisse pas d'intriguer : pourquoi avoir tenu à défendre le bassin du port, s'il était ensablé, alors même que les quartiers hauts de la ville étaient abandonnés, depuis les thermes d'Hadrien jusqu'au théâtre ? De fait, R. Bartoccini⁵ avait observé des traces de tombes vers l'intersection du quai est et du quai sud et cette observation peut être reliée à la présence d'un baptistère sur le quai sud, en face de l'escalier du podium du temple de Jupiter Dolichenus⁶. Ces vestiges, qui ne sont plus repérables sur le terrain aujourd'hui, paraissent bien éloignés du centre de l'habitat byzantin regroupé autour du vieux Forum. Les fortes inondations de l'automne 1987 et de l'automne 1988 ont permis de progresser grâce au surcreusement du port provoqué par la vague d'eau boueuse qui a ravagé le site à deux reprises. De l'ordre de 2 m, ce recreusement a dépassé le niveau de la nappe phréatique dans la partie nord du bassin, mais il a fait apparaître au sud

5. Renato Bartoccini, *op. cit.*, p. 98.

6. J. B. Ward Perkins, « The Christian Antiquities of Tripolitania », *Archaeologia*, 95, 1953, p. 31 et fig. 14.



FIG. 3. — Puits situé dans la partie sud-est du bassin ensablé du port (photo A. Laronde).

et à l'est des structures absolument indécélables jusque là⁷. Il a d'abord été possible de reconnaître plusieurs puits installés dans un bras secondaire du wadi qui traverse le port d'ouest en est. La fouille d'un de ces puits (fig. 3) a été conduite jusqu'à son fond, à 1,80 m de profondeur ; il y avait là une couche d'argile gris-beige appliquée très régulièrement sur 3 à 5 cm d'épaisseur afin de filtrer l'eau de source acheminée par la couche de sable gris formant le fond du port. Ainsi s'explique la formation d'un habitat tardif : alors que les aménagements hydrauliques situés en amont sur le wadi Lebda étaient hors d'usage, et que les citernes de la ville ne recevaient plus l'eau accumulée derrière les barrages du wadi, seule la circulation souterraine de ce même wadi permettait aux habitants de survivre dans la partie la plus basse du site, après l'abandon des quartiers hauts de la ville désormais privés d'approvisionnement. La céramique retrouvée lors de la fouille du puits peut être datée entre la fin du v^e siècle et le troisième quart du vii^e siècle, c'est-à-dire pendant la fin de la période byzantine et le début de la présence arabe.

7. André Laronde, *op. cit.*, p. 352.



FIG. 4. — La construction tardive dans la partie sud-est du bassin ensablé du port ; vue prise du sud (photo A. Laronde).

Il était important de vérifier ces indications en s'intéressant à l'habitat reconnu entre les puits et le quai est. Les résultats les plus nets nous ont été fournis par l'étude due à J. Piton d'une petite construction (fig. 4) mesurant 4,75 m sur 3,50 m et dont l'élévation subsiste sur plus de 2 m. Les murs, de 50 cm d'épaisseur, sont formés de blocs irréguliers assemblés sans mortier. L'appareil utilise du matériel de remploi, et il est médiocre, mais l'état de conservation est exceptionnel. A l'origine, la construction comportait deux pièces communicantes ; par la suite, le mur de cloisonnement fut supprimé et le niveau du sol rehaussé de 40 cm. Si nous n'avons pas d'indication chronologique sur la construction de cette maison, le remblai a fourni en revanche plus de 3 000 pièces de céramique, dont une vingtaine de vases complets, qui sont des rebuts de cuisson. Il s'agit de céramique commune d'usage domestique : cruches avec ou sans bec (fig. 5), vases à filtre, petites amphores et amphores de plus grande dimension à décor ondé. La pâte, sableuse, dure, assez fine, a une couleur qui varie du beige rosé au jaune verdâtre et au brun orangé, sans vernis. Elle est associée à de la céramique claire type D2 (forme Hayes 105) que l'on peut dater de 580 à 660. On peut rapprocher

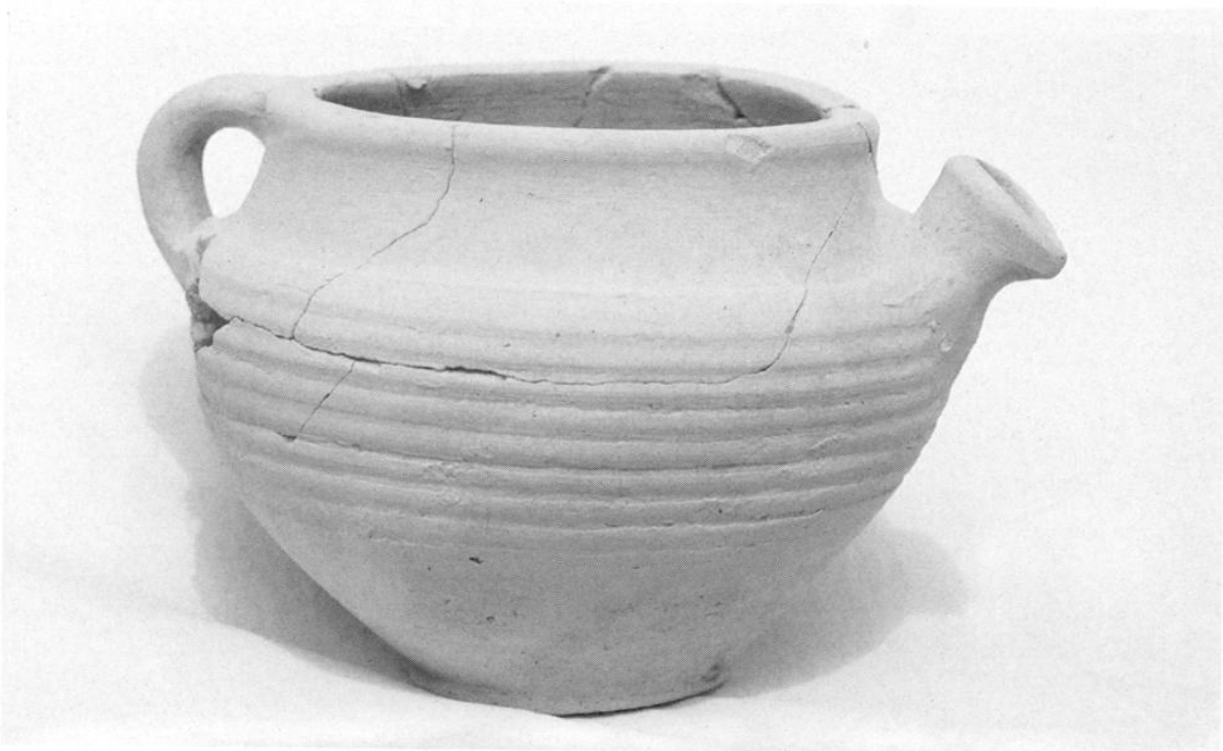


FIG. 5. — Cruche provenant de la construction tardive
(photo A. Laronde).

nos trouvailles de celles qui furent faites par E. Fiandra⁸ lors de sa fouille du temple flavien, à l'ouest du port : la savante italienne a trouvé là des fours, et propose de dater l'occupation du site de la période byzantine jusqu'à l'époque des Aghlabides, au IX^e et au X^e siècle.

L'utilité du rempart byzantin défendant le bassin ensablé du port apparaît donc justifiée par l'existence d'un habitat regroupé à proximité de son approvisionnement en eau et se livrant à des activités artisanales pendant le dernier siècle de la présence byzantine et au delà de la conquête arabe.

Toutefois, le système byzantin de défense de la partie est de Lepcis Magna est plus complexe puisqu'il comporte deux murs perpendiculaires au grand mur fondé sur le mur de fond des magasins du môle oriental. Ces deux murs de refend ensèrent l'aire dallée qui formait le perré du petit port situé à l'est du môle (fig. 6). Le mur de refend sud se détache du grand mur au droit de la tour byzantine édifiée à l'extrémité sud des magasins. Les

8. Enrica Fiandra, « I ruderi del tempio flavio di Leptis Magna », *Libya Antiqua*, 11-12, 1974-75, p. 147-150.



FIG. 6. — Le démontage du perré au contact entre le mur de fond des magasins du môle oriental et le rempart tardif est-ouest ; vue prise du sud-est (photo A. Laronde).

deux ouvrages ne sont pas liaisonnés et le perré a été démonté à proximité du mur de refend sud. Comme le perré lui-même vient s'appuyer contre les fondations du mur de fond des magasins, il s'ensuit que l'aire dallée est postérieure à l'époque de construction du port sévérien et qu'elle a perdu de son étendue lors de la fortification de ce secteur, puisque la partie sud de l'aire dallée a été démontée à moins d'une dizaine de mètres de la tour byzantine et du mur de refend sud. Au pied de ce mur, on trouve des couches de sable marin mêlé à de petits cailloux et, au-dessous, une couche de cailloutis marins roulés, ce qui indique la proximité de la grève. Le mur de refend longeait cette grève sur une centaine de mètres en direction de l'est.

Le mur lui-même, large en moyenne d'1,82 m, comporte cinq assises encore en place ; l'appareil est soigné et évoque les assises de fondation du mur à crépis du môle oriental. Seules les assises supérieures sont manifestement le résultat d'un travail tardif effectué à l'aide de matériaux de remploi. Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage d'époque byzantine, mais de la réutilisation à cette époque d'une construction au plus tard d'époque sévérienne.



FIG. 7. — La tour ouest du rempart est-ouest vue de l'ouest
(photo A. Laronde).

Les éléments de remploi comportent de beaux blocs de calcaire fin souvent avec des moulurations ; l'un d'eux porte la moitié droite d'une grande inscription dédicatoire d'un édifice non précisé, aux frais d'un affranchi au cognomen grec, qui avait laissé la somme voulue par testament. La construction émane de ses héritiers, et une réparation est faite par un tiers, à l'époque antonine ou sévérienne au vu de la graphie.

Dans son état byzantin, le mur a eu certainement une destination de défense, comme le confirment encore les adjonctions opérées à date plus tardive. Deux tours renforcent le mur, la première à 19,20 m à l'est du mur du môle oriental (fig. 7), la deuxième est distante de 17,60 m de la première. Entre les deux tours, un redans a eu pour but de colmater une brèche, de façon particulièrement hâtive. Enfin, il y a une porte dans le secteur ouest du mur (fig. 8).

Au sud de ce mur, la stratigraphie est tout à fait différente de celle de la grève située au nord : on trouve ici de nombreux éléments architectoniques, notamment des fûts de colonnes en calcaire ou en marbre, un chapiteau ionique, de très nombreux fragments de marbres de placage et d'enduit peint. La qualité de

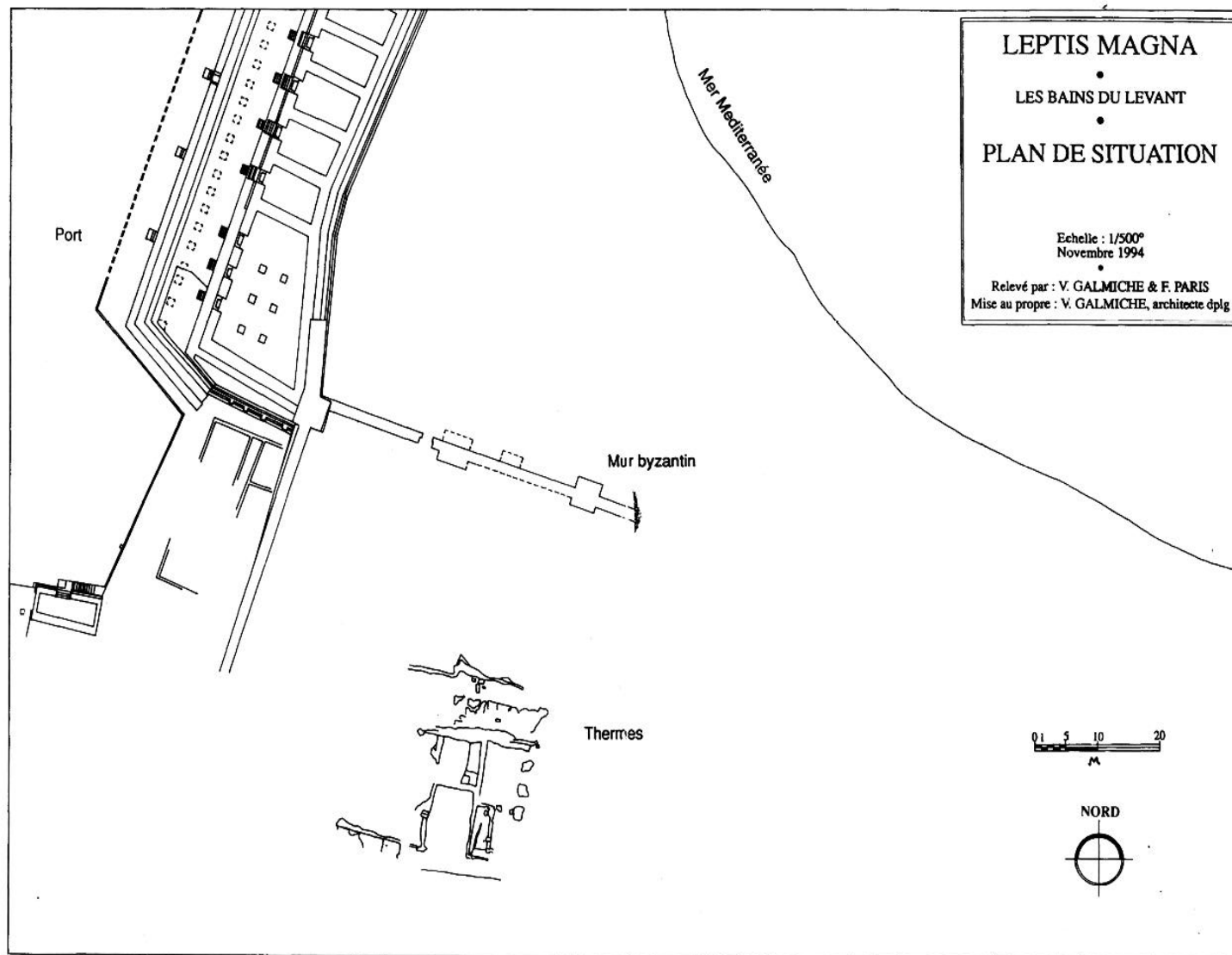


FIG. 8. — La région située au sud-est du môle oriental (relevé par V. Galmiche).



FIG. 9. — Caldarium des Thermes du Levant en cours de fouille ;
vue prise du nord-est (photo A. Laronde).

ce matériel incite à l'attribuer à un édifice datant forcément du Haut-Empire, et qui ne saurait se trouver à une grande distance, compte tenu de l'abondance du matériel.

Or, à 25 m environ au sud du mur, le terrain s'élève assez sensiblement pour former une avancée sablonneuse dont la partie centrale est constituée par des constructions de blocage et de maçonnerie dont les parois externes présentent encore un parement en beaux blocs de calcaire sur la façade nord. La compréhension de ce secteur était donc liée à l'étude de ces constructions. Lors de la campagne de septembre 1994, avec le concours de J. Alexandropoulos, j'ai engagé un sondage au centre de cet ensemble, et cette tentative s'est révélée utile. Elle a permis de reconnaître une salle de 6,90 m sur 10,50 m dont les murs sont conservés jusqu'au départ de la voûte. C'est dire que cette salle est entièrement conservée. En approfondissant le sondage dans le quart sud-est, on a reconnu des conduits de terre cuite destinés à la circulation de l'air chaud le long des parois : il s'agit donc d'un *caldarium* (fig. 9). Cette pièce s'insère dans tout un ensemble qui comporte encore, dans l'état actuel de nos recherches, une grande salle située au nord et mesurant environ 18 m sur 8 m, avec sa

voûte de moellons maçonnés partiellement en place. Une autre pièce est clairement identifiable au sud de la pièce chaude ; au sud-ouest, une citerne conservée avec sa voûte mesure 11 m de long et probablement 6 m de large.

Les dimensions des pièces reconnues sont notablement supérieures à celles notées dans les Thermes des Chasseurs, qui sont généralement considérés comme les thermes d'une grande villa ou, mieux encore, d'une association⁹. Quant à la citerne identifiée, elle a des dimensions identiques à celles du réservoir fouillé par R. Bartoccini à l'extrémité orientale du quai sud¹⁰. C'est dire que les nouveaux thermes de Lepcis Magna peuvent difficilement être considérés comme ceux d'une habitation privée, et sont bien plus certainement des thermes de quartier.

Cet édifice a connu par la suite des usages variés. En effet, la pièce chaude a été comblée à un niveau situé 90 cm au-dessous du départ de la voûte, et les conduits de terre cuite des parois ont été arrachés dans toute la partie supérieure. A partir de ce niveau nous avons une série de sols de terre battue qui contiennent des restes de foyers avec des ossements animaux ; certains sols incorporent des fragments de marbre de placage provenant de la décoration primitive de l'édifice thermal. Sur le sol le plus récent, on a retrouvé des morceaux de pâte vitrifiée utilisée pour la glaçure des poteries à l'époque islamique.

C'est à une phase de réutilisation qu'il faut aussi attribuer la pièce située au sud-est des thermes et dont le sol est au niveau du départ des voûtes des autres pièces (fig. 10). Longue de 8,20 m et large de 2,70 m, cette pièce a un sol revêtu de ciment hydraulique blanchâtre mêlé de petits graviers et de fragments de céramique. Deux évacuations pour l'eau sont pratiquées. A date tardive, ce sol a été entaillé par un canal qui part du centre de la pièce et qui se dirige vers le sud en suivant la pente naturelle du sol. Plutôt qu'une citerne, nous avons affaire à un bassin comparable au bassin fouillé par la Mission dans le bassin ensablé du port. Ce bassin a pu rester en usage jusqu'à une date très tardive.

Il convient de relier ces découvertes à celles, malheureusement peu publiées, que fit R. Bartoccini¹¹ à l'ouest du mur byzantin situé en prolongement du mur de fond des magasins sévériens : le savant italien indique en effet que de nombreuses villas auraient précédé ici l'aménagement du port sévérien, et la construction du mur de l'enceinte byzantine. Il ne décrit malheureusement pas les structures qui figurent par ailleurs sur son plan, et qui ne sont plus

9. J. B. Ward Perkins et J. M. C. Toynbee, « Hunting Baths at Leptis Magna », *Archaeologia*, 93, 1949, p. 165-195 ; Ranuccio Bianchi Bandinelli, Giacomo Caputo, Ernesto Vergara Caffarelli, *Leptis Magna*, Rome, 1964, p. 105 sq. (par G. Caputo) ; Maria Floriani Squarziapino, *Leptis Magna*, Bâle, 1966, p. 123-125.

10. Renato Bartoccini, *op. cit.*, p. 96-98.

11. Renato Bartoccini, *ibid.*, p. 97 sq.



FIG. 10. — Le bassin d'époque moderne
situé sur l'angle sud-est des Thermes du Levant (photo A. Laronde).

visibles actuellement. D'autre part, R. Bartoccini¹² indique aussi qu'au cours de la fouille, les restes d'un village arabe assez étendu sont apparus, mais là aussi l'information reste imprécise. Il ne semble donc pas faire de doute que, de part et d'autre du mur d'enceinte byzantin, nous n'ayons les traces importantes d'un quartier de la ville couvert de constructions, dès la période antonine ou sévérienne, et resté ensuite en usage jusqu'aux Aghlabides, c'est-à-dire jusqu'au IX^e-X^e siècle, quand toute agglomération permanente disparut définitivement, si l'on excepte une réoccupation plus récente. Cet habitat débordait sur le bassin ensablé du port et se maintint aussi plus à l'est en raison de la présence des deux citernes alimentées sans doute par infiltration des eaux de circulation souterraine du wadi Lebda, qui expliquent aujourd'hui la densité de végétation de l'angle sud-est du port ensablé.

Les travaux poursuivis autour du port par la Mission française me conduisent maintenant à présenter trois ordres de réflexion de

12. *Ibid.*

nature à orienter non seulement la recherche dans la zone du port, mais à envisager sous un jour nouveau l'histoire de Lepcis Magna.

Les archéologues ont toujours considéré, à juste titre, que le développement de la ville s'était effectué à partir de la rive ouest du wadi Lebda, emplacement du port primitif. Les travaux, trop vite interrompus et insuffisamment publiés de l'expédition américaine de 1965¹³, et ceux actuellement en cours grâce à E. de Miro confirment que le centre de la ville punique se trouvait à l'emplacement du vieux Forum. A partir de là, le *cardo*, jalonné par les arcs municipaux de Tibère, de Trajan et enfin de Septime Sévère reflète le développement de la ville en direction du sud-ouest¹⁴, vers l'intérieur des terres, ce qui amena à abandonner la nécropole des IV^e et III^e siècles av. J.-C. retrouvée sous les fondations de la scène du théâtre augustéen¹⁵. La nécropole de la fin de la période hellénistique et de la période impériale se trouvait au contraire sur la rive droite du wadi Lebda, au sud de la portion de rivage comprise entre le port et le cirque. Il apparaît désormais que la ville se développait aussi au delà du wadi le long de la côte en direction de l'est. La villa du Nil¹⁶ dégagée autrefois en 1916 et en 1930 à mi-distance entre le port et le cirque n'était donc pas une véritable villa suburbaine, comme Dar Buc Ammera ou Silin¹⁷, mais elle s'insérait dans un quartier occupé en continuité depuis la rive orientale du wadi Lebda. Ce quartier a été tranché par le môle oriental, qui laissait pourtant une communication avec le quartier est dans l'axe du quai sud du port. La présence des thermes témoigne de la densité de cette occupation.

Il s'ensuit que le port sévérien n'a pas été une réalisation surdimensionnée par rapport aux possibilités et aux besoins de la ville, mais qu'il s'est établi dans une zone vivante. Sans revenir sur l'étude des structures submergées actuellement poursuivie par la Mission française¹⁸, je voudrais seulement rappeler que le bassin fermé de 10 hectares de superficie doit être augmenté d'un bon tiers pour apprécier l'extension du port à sa juste valeur. Le chiffre

13. Theresa Howard Carter, « Western Phoenicians and Lepcis Magna », *AJA*, 69, 1965, p. 123-132.

14. Pierre Grimal, *Les villes romaines*, Paris (coll. Que sais-je ?), 1994, 7^e éd., p. 68.

15. Ernesto de Miro et Gabriella Fiorentini, « Leptis Magna. La necropoli greco-punica sotto il teatro », *Quaderni di archeologia della Libia*, 9, 1977, p. 5-76.

16. Giacomo Guidi, « La villa del Nilo », *Africa Italiana*, 5, 1933, p. 1-56.

17. Sur ces villas suburbaines, cf. Salvatore Aurigemma, *I mosaici di Zliten*, Rome et Milan (Africa Italiana, monografie), 1926, 311 p. (Dar Buc Ammera) ; Eugenia Salza Prina Ricotti, « Le ville marittime di Silin (Leptis Magna) », *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, serie 3, 43, 1970-71, p. 135-163 ; Omar Mahjoub, « I mosaici della villa romana di Silin », *Libya Antiqua*, 15-16, 1978-79, p. 69-74 ; Gilbert Charles Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*², Paris (Ét. Augustiniennes), 1990, p. 193.

18. Cf. André Laronde, *op. cit.*, p. 337-353 ; un rapport complet sur ces travaux est réservé à *Libya Antiqua*.

obtenu n'a rien d'excessif si l'on pense que le port de Forum Julii, notre Fréjus, couvrait 22 hectares, et que les fouilleurs sous-marins du port de Césarée de Palestine¹⁹ évaluent à 5 hectares la superficie du port intérieur, et à 20 hectares celle du port externe délimité par deux môles aujourd'hui submergés et qui mesureraient chacun 200 m de long et environ 50 à 65 m de large, soit des dimensions analogues à celle du môle lepcitain submergé, ce dernier se complétant d'un autre élément plus à l'est, destiné à protéger la portion du littoral à laquelle nos recherches se sont attachées. Le port de Fréjus peut remonter à l'époque triumvirale, et le port de Césarée est dû à Hérode le Grand. Il n'y a donc rien d'in vraisemblable à ce que deux siècles plus tard, Lepcis Magna, dans le cadre du développement que connaissait l'Afrique romaine sous les Antonins et les Sévères, se soit dotée d'un ensemble portuaire comparable. Le fait même que les travaux sévériens aient été poursuivis avec des équipes et des moyens modifiés en cours de réalisation inciterait à penser que le port fut achevé alors que Septime Sévère n'était plus en mesure d'apporter une aide à sa cité natale. Les autres hypothèses que l'on peut faire à propos de cette altération du projet initial sont en effet moins plausibles : départ de l'équipe chargée des travaux, fermeture de carrières... Lepcis Magna tint cependant à achever les travaux, à une date impossible à préciser du III^e siècle, preuve que le nouveau port répondait à un véritable besoin, et non pas seulement à des considérations de prestige.

Le prétendu déclin des cités à l'époque tardive vaut moins encore pour l'Afrique que pour les autres régions du monde antique. En ce qui concerne Lepcis Magna, l'abondant dossier épigraphique relatif à la capitale de la Tripolitaine au IV^e siècle confirme la vitalité de la cité²⁰. Si les vicissitudes de l'arrivée des Vandales, la réinstallation du pouvoir byzantin et les affrontements entre les habitants de la ville et les tribus libyennes environnantes n'ont pu manquer d'avoir de lourdes répercussions, convient-il pour autant de prendre à la lettre l'assertion de Procope²¹, selon qui Lepcis Magna ne serait plus qu'une cité ἔρημος au VI^e siècle ? Le témoignage de l'archéologie vient démentir ce pessimisme. Il y a près d'un demi-siècle, le regretté G. Caputo²² relevait déjà

19. Avner Raban, *The Harbours of Caesarea Maritima. Results of the Caesarea Ancient Harbour Excavation Project 1980-85*, BAR (XXXII) Int. Ser. vol. I : *The Site and Excavations*, 1989, parts 1 et 2, ensemble 517 p. et 5 pl. h.-t.

20. Claude Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, Paris (Ét. Augustiniennes), 2 vol., 1979 et 1981, en particulier t. 2, p. 362-364 pour la conclusion de la notice consacré à Lepcis Magna ; David J. Mattingly, *Tripolitania*, Londres, 1995, p. 181-183.

21. Procope, *De Aedif.* VI, 4 (entre 527 et 533, selon Pietro Romanelli, *Leptis Magna*, Rome (Africa Italiana, monografie), 1925, p. 31).

22. Giacomo Caputo, *Schema di fonti e monumenti del primo cristianesimo in Tripolitania*, Tripoli, 1947, p. 16-18.

l'existence de cinq édifices de culte dans Lepcis chrétienne. Nous voyons maintenant que, s'il y a eu abandon des quartiers hauts de la ville, il y a eu occupation du port ensablé, et permanence de l'habitat dans le quartier à l'est du port. Certes, les signes d'appauvrissement sont évidents. Il n'en demeure pas moins une continuité d'occupation qui s'étend au delà de l'arrivée des conquérants arabes et qui se prolonge, jusqu'à l'époque des Aghlabides. Nul doute que l'ensablement du port et les inondations dues au wadi Lebda n'aient joué leur rôle dans ce déclin. Les modalités de ces transformations revêtent un intérêt d'autant plus grand qu'elles n'ont pas suivi l'abandon de la ville, mais qu'elles l'ont accompagné. C'est dire que l'intérêt qui s'attache à Lepcis Magna englobe toutes les phases de sa longue histoire.

*
* *

MM. François CHAMOIX, Michel MOLLAT DU JOURDAIN et Jean MARCADÉ interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. Jacques FONTAINE a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie de la part de ses auteurs, nos confrères de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, l'ouvrage intitulé *Tradition et modernité, 1744-1994*, que cette compagnie vient de publier à l'occasion du 250^e anniversaire de sa fondation. J'ai eu l'honneur d'assister, en compagnie de Robert-Henri Bautier et Michel Mollat du Jourdain, aux cérémonies qui ont marqué cet anniversaire entre le 13 et le 15 octobre dernier. L'Institut y fut également représenté par nos confrères Bettencourt, Leprince-Ringuet et Wolff, ainsi que par nos deux derniers chanceliers.

Les textes contenus dans le présent volume ont été réunis par François Gay, président, assisté de ses confrères Hommeril, Burckard et Decaens. Y figurent en tête les messages qui furent adressés à la compagnie rouennaise par Marcel Landowski et André Bettencourt, au cours de la séance solennelle qui eut lieu dans la Salle des États de Normandie, tout récemment rénovée. Sous le titre « 250 ans de la vie d'une Académie », la première partie du volume présente ensuite l'Académie de Rouen à travers ses archives – qui viennent de faire l'objet d'un *Répertoire*, publié en même